

Flash nucléaire 6

Juin 2011 / Raccourci de faits et d'opinions alimentant le débat nucléaire

Les émissions globales de CO₂ connaissent une croissance fulgurante

Les émissions globales de CO₂ ont atteint un niveau record en 2010. Selon un communiqué de l'Agence internationale pour l'énergie (AIE), 30,6 gigatonnes de gaz à effet de serre ont été émises l'an dernier. Ceci correspond à une augmentation de 5% par rapport à l'année record 2008. Cette croissance continue n'a été infléchie qu'en 2009 du fait de la crise économique. Fatih Birol, chef économiste de l'AIE, a parlé lors de la présentation d'un sévère revers pour la volonté de limiter le réchauffement global à 2°C. Pour atteindre cet objectif, il faudrait en effet que les rejets annuels globaux de CO₂ soient limités à 32 gigatonnes au maximum d'ici à 2020. Les émissions annuelles devraient ainsi être stabilisées au cours des dix prochaines années à la valeur atteinte en 2010. Pour l'AIE, ce souhait est peu réaliste: elle part en effet du principe que 80% des émissions de CO₂ du secteur de l'énergie électrique pronostiquées pour 2020 sont inévitables puisqu'elles seront issues de centrales thermiques alimentées en combustibles fossiles, actuellement en service ou en construction.

Entrepôt de stockage d'urgence prêt à servir

Parmi les mesures techniques de sécurité immédiates à appliquer à la suite de l'accident de réacteur de Fukushima-Daiichi, l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) avait exigé le 18 mars 2011 des exploitants de centrales nucléaires suisses la création d'un entrepôt externe pour le stockage des équipements de secours. Les exploitants ont satisfait à cette exigence dans les délais en créant dans un ancien dépôt de munitions de l'armée à Reitnau, dans le canton d'Argovie, un tel entrepôt commun. Cette installation satisfait dès à présent à toutes les spécifications en matière de sécurité contre les séismes et les inondations, et ceci sans devoir subir d'adaptations. L'entrepôt a déjà été inspecté par des ex-

perts de l'IFSN et des forces aériennes à qui seraient confiés les transports par hélicoptère. Le matériel entreposé là serait utilisé en cas de situation de détresse dans l'une des quatre centrales nucléaires suisses, si les mesures de sécurité redondantes existant actuellement venaient à être rendues inopérantes du fait d'événements extérieurs extrêmes.

Les centrales nucléaires suisses soumises aux tests de résistance prévus par l'UE

Suite à l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima-Daiichi, le Conseil de l'Europe a décidé le 25 mars 2011 de vérifier la sûreté des 143 centrales nucléaires européennes en leur faisant subir des tests de résistance. L'étendue et les modalités de ces contrôles ont été définies par les autorités de surveillance des Etats membres de l'UE. La Commission européenne les a approuvées le 25 mai 2011. Selon les spécifications, les exploitants de centrales nucléaires sont tenus de fournir les analyses et les évaluations de ces essais de résistance qui seront ensuite vérifiées puis résumées dans des rapports nationaux. Le 1^{er} juin 2011, l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) a obligé les exploitants de centrales nucléaires suisses à participer à ces essais de résistance prévus par l'UE. Les exploitants ont jusqu'à la fin octobre 2011 pour remettre les rapports correspondants à l'IFSN. Les vérifications dans le cadre des tests de résistance de l'UE s'effectuent parallèlement à d'autres contrôles déjà en cours en Suisse.

Tests de stress réguliers dans les pays du G8

Après l'accident de réacteur de Fukushima-Daiichi au Japon, les centrales nucléaires des pays du G8 devront faire l'objet de contrôles réguliers. C'est notamment ce que l'Allemagne, le Canada, les Etats-Unis, la France, la Grande-

Rédaction:

P. Callé, R. Bilang,
M.-F. Aepli, M. Brugger,
M. Rey, M. Schorer, D. Stebler

Forum nucléaire suisse
Case postale 1021
3000 Berne 14
Téléphone 031 560 36 50
Téléfax 031 560 36 59
info@forumnucleaire.ch
www.forumnucleaire.ch

Parution: 12 fois par an
ISSN 1421-0355

© 2011 by Forum nucléaire suisse

Bretagne, l'Italie, le Japon et la Russie ont inscrit dans leur déclaration finale du 27 mai 2011. Les Etats du G8 demandent ensuite à tous les pays exploitant des centrales nucléaires de soumettre ces installations dès que possible à des tests de résistance. Les nations du G8 soulignent enfin le rôle essentiel de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). L'AIEA pouvait apporter une contribution considérable à l'augmentation de la sûreté de l'énergie nucléaire dans le monde entier. Les pays appliquant un programme d'énergie nucléaire doivent faire appel à l'expérience de l'AIEA et ratifier également les conventions internationales significatives du domaine de l'énergie nucléaire.

Sous-estimation du risque de tsunami au Japon

Selon un rapport d'analyse provisoire effectué par une équipe d'experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), les autorités japonaises ont sous-estimé le danger présenté par les tsunamis lors du choix des sites de centrales nucléaires. Mais elles ont néanmoins réagi de façon exemplaire aux effets catastrophiques de la grave catastrophe naturelle du 11 mars 2011. C'est la conclusion à laquelle l'équipe de l'AIEA a abouti après une mission de plusieurs jours au Japon, au cours de laquelle elle a pu mener des conversations approfondies avec les autorités. De plus, les spécialistes ont pu constater visuellement l'état des centrales nucléaires de la côte orientale du Japon, dont les installations gravement endommagées de Fukushima-Daiichi. Les experts ont ainsi émis la recommandation que les concepteurs et les exploitants de centrales nucléaires procèdent périodiquement à la vérification des risques constitués par les événements naturels et appliquent des mesures de protection adaptées. La même recommandation s'applique aussi aux autorités nationales de sûreté nucléaire, dont l'indépendance doit être garantie. Les experts recommandent enfin également d'appliquer la feuille de route (roadmap) de dépollution du site de Fukushima-Daiichi et de son environnement et de l'étendre avec l'aide de spécialistes du monde entier.

L'électeur italien clairement opposé à l'énergie nucléaire

Les 12/13 juin 2011, les électeurs italiens se sont prononcés à une majorité écrasante contre le retour de leur pays à l'énergie nucléaire. Avec 94,05% de oui contre 5,95% de non, l'électorat italien a décidé de refuser la loi qui aurait permis la production d'électricité d'origine nucléaire en Italie et donc aussi les travaux préparatoires et la

recherche de sites convenant pour la construction de nouvelles centrales nucléaires. La participation a atteint 54,79%. Un référendum est ainsi valide pour la première fois depuis 1995, puisqu'il est nécessaire que 50% des inscrits plus une voix se soient prononcés pour que le référendum, dit abrogatoire, une décision populaire de suppression, puisse être recevable.

Le Conseil national pour la sortie progressive du nucléaire de la Suisse

Après le Conseil fédéral, le Conseil national s'est également prononcé en faveur d'une sortie progressive du nucléaire. Il a ainsi approuvé à une grande majorité (mais avec de nombreuses abstentions) les trois propositions de sortie du nucléaire correspondantes (motions du groupe des Verts, du groupe du PBD et du conseiller national PDC Roberto Schmidt). Les motions exigeant la mise à l'arrêt anticipée des centrales nucléaires actuellement en service ont toutefois été rejetées. Les motions adoptées par le Conseil national doivent encore être soumises au vote du Conseil des Etats à l'automne prochain. Au cours de l'été, voire à l'automne 2012, le Conseil fédéral aimerait pouvoir soumettre à la procédure de consultation son message sur la nouvelle politique énergétique. Le Parlement pourrait alors être saisi du projet de loi en 2013 avec organisation possible d'un référendum. Le dernier mot reviendrait ainsi à l'électeur.

Allemagne: sortie du nucléaire dans une décennie

L'Allemagne veut sortir encore plus vite du nucléaire qu'initialement prévu dans le concept énergétique de 2010. Les ministres-présidents des Länder allemands se sont mis d'accord lors d'un entretien avec la Chancelière fédérale Angela Merkel sur une sortie progressive de l'énergie nucléaire d'ici à 2022. Il s'agit tout d'abord de découpler du réseau et de mettre à l'arrêt définitif les sept tranches nucléaires qui avaient déjà été mises à l'arrêt provisoire dans le cadre du moratoire de mars 2011. Il s'y ajoute la centrale nucléaire de Krümmel, déjà à l'arrêt au moment de la décision du moratoire. Les neuf tranches restantes vont être progressivement découplées du réseau d'ici à 2022. Le Cabinet fédéral a approuvé les projets de loi correspondants le 6 juin 2011. La Chancelière s'est également mise d'accord avec tous les ministres-présidents des Länder, pour que le Bundestag et le Bundesrat examinent en parallèle le paquet «énergie» du gouvernement fédéral. Les lois nécessaires pourraient être ainsi votées dès le mois de juillet.